

# Consolidation de la tour de Châteauneuf-de-Chabre - ANNEXE 1

Extrait de la notice rédigée par Alexei LAURENT – ABRI 48 – version octobre 2016 – pour le Parc naturel régional des Baronnies provençales et le service régional de l'inventaire Provence-Alpes-Côte d'Azur

## Village de Châteauneuf-de-Chabre

Le site du village est perché à l'extrémité d'une échine de poudingue, orientée nord-est sud-ouest, sur la partie supérieure de son versant sud. Cette échine domine la rive droite du Buëch, à une altitude d'environ 700 mètres. Le village est implanté à la limite du substrat rocheux de poudingue issu du paléo-lit du Buëch, et de l'épaisse couche de grès qui le supporte. Les proches environs sont constitués de ravins marneux.

Le site est constitué d'une grande plate-forme castrale, dominant à l'est une plate-forme intermédiaire accueillant l'église, au pied de laquelle s'organise le village.

D'après Marie-Pierre Estienne, la première mention de Châteauneuf apparaît au 11<sup>e</sup> siècle, en tant que « castellum ». Son appellation de « château neuf » pourrait s'expliquer par opposition au « castrum d'Antonaves, issu d'une fondation de Montmajour aux environs de l'an Mil ».

La communauté était à la fois une seigneurie laïque et une dépendance du prieuré d'Antonaves, entre autre décimateur des églises. Cette situation a abouti à plusieurs conflits et procès à travers les siècles, impliquant le seigneur, le prieur et la communauté. Ce partage explique aussi la présence d'une église au village de Châteauneuf, et d'une autre au quartier de Saint-Martin, appelée « Notre-Dame-des-Fraisses », non loin du cimetière. Le quartier de Saint-Martin correspond au domaine du prieuré d'Antonaves, comme le laisse penser le cadastre de 1824 qui mentionne le toponyme « Champ du Prieur » à proximité immédiate (section C, parcelles 62, 87, 88).

## Plate-forme castrale

Le site castral est signalé par Marie-Pierre Estienne comme faisant « partie de l'héritage que Bertrand de Mison transmet à sa fille Galburge de Mévouillon en 1248. Il était avec le castrum de Pomet [...] un des deux castrums établis à la frontière du domaine des Mison et des Lachau ».

Sur le plan cadastral de 1824, la plate-forme castrale correspond à la parcelle 355, mentionnée comme « ruine » ; le dessin représente l'emprise d'un bâtiment rectangulaire de 890 m<sup>2</sup> au sol, et représente également le mur de soutènement sud, qui possède alors un grand retour côté oriental. La parcelle 355, ainsi que la 356, sont nommées « le Château » ; les parcelles 343 à 345 et 357 à 364 sont appelées « Champ du Château ».

La description de l'abbé Allard, en 1884, indique qu'« au-dessus du village, le dominant et le protégeant, était le château. Ça et là se trouvent encore, à fleur de terre, quelques rares tronçons de grosse maçonnerie. Ils sont bien insuffisants pour apprécier qu'elle fût sa valeur et pour en déterminer le caractère architectural. »

La plate-forme castrale est confortée sur son côté sud par un grand mur de soutènement. Côté ouest, elle est limitée par un fossé, qui l'isole d'un mamelon qui la domine et qui se poursuit par une crête marneuse jusqu'au replat de Pirivigier, puis à la crête du Serre la Croix. Côté nord, le versant raide a pu être aménagé en glacis naturel. Côté est, une pente rapide amène à la plate-forme intermédiaire de l'église.

L'angle nord-ouest de la plate-forme est occupé par une tour ruinée, partiellement assise sur des fondations antérieures qui témoignent d'une construction beaucoup plus grande, s'étendant vers l'est. Cette construction originelle pourrait remonter au 11<sup>e</sup> siècle ou au 12<sup>e</sup> siècle. L'épaisseur est d'environ 150 cm, les parements sont manquants et seule subsiste la fourrure, noyée dans un mortier très dur.

A l'angle sud-est de la plate-forme, on remarque également les premières assises d'un mur, dont le parement en petit appareil de moellons équarris est conservé. Ce mur semble s'être prolongé plus vers l'est, mais l'effondrement du talus l'a emporté. La fourrure de ce mur paraît similaire à celle des maçonneries arasées déjà mentionnées côté nord-ouest.

La disposition de ces murs arasés témoigne d'une grande enceinte castrale, entourant une plate-forme alors plus étendue vers l'est. Cette construction pourrait remonter au 12<sup>e</sup> siècle ou au 13<sup>e</sup> siècle.

## **Tour**

La tour installée au nord-ouest de la plate-forme castrale reprend partiellement l'implantation de la première construction des 11<sup>e</sup>-12<sup>e</sup> siècles, dans son angle nord-ouest. L'aspect des vestiges actuels suggère cependant une reconstruction de la fin du 13<sup>e</sup> siècle ou du début du 14<sup>e</sup> siècle (donc contemporaine de la forteresse de Mison), avec le remploi partiel de petits moellons calcaires bien calibrés, lesquels pourraient provenir à l'origine des bâtiments antiques situés sous le village. Des reprises (surélévation ?) ont été ultérieurement faites, probablement au 16<sup>e</sup> siècle ou au 17<sup>e</sup> siècle. L'aménagement de la citerne/cuve à vin ne paraît pas antérieur au 19<sup>e</sup> siècle.

En 1997, Marie-Pierre Estienne décrit que : « cette tour a conservé ses murs nord et ouest sur 8 m d'élévation et quelques vestiges du mur sud, qui habille également le chicot rocheux de poudingue, sur lequel il est assis. Ses angles nord-ouest et sud-ouest sont renforcés d'un chaînage en pierres de taille calcaires. Les parements présentent de nombreux trous de boulins régulièrement espacés. Cette tour quadrangulaire, 6,95 x 11,73 m, laisse voir encore quatre niveaux. [...] Le revêtement des parements internes de gypse rose et la reprise du chaînage de l'angle nord-ouest sur 4 mètres d'élévation trahit une longue occupation du donjon ».

En 2016, cette tour est très ruinée, et seules sont partiellement conservées les élévations ouest et nord, ainsi que la base de l'angle sud-est. Les aménagements intérieurs sont pratiquement illisibles. La maçonnerie est en petits moellons calcaires équarris et galets brisés, en assises relativement régulières ; sur l'élévation ouest, on remarque quelques assises en appareil oblique non alterné.

La seule chaîne d'angle conservée est celle nord-ouest ; les trois-quarts inférieurs sont en très grandes pierres de taille de tuf ; le quart supérieur est en pierre de taille calcaire à arrêtes ciselées ;

la limite entre ces deux matériaux correspond à la base de la porte murée visible sur l'élévation ouest. Les angles sud-est et nord-est correspondent à des reprises sur arrachement, et sont traités en moellons.

Au premier niveau de l'élévation nord, une meurtrière possède une embrasure très ébrasée, basse. Le deuxième niveau de cette élévation est aveugle. Le troisième niveau accueille une grande baie verticale remaniée, peut-être une ancienne demi-croisée.

L'élévation ouest ne subsiste que sur son côté nord, dont la base est largement affouillée sous ses premières assises. Le premier niveau est aveugle et simplement rythmé par deux séries horizontales de trous de boulins. Le deuxième niveau conserve une meurtrière basse. Une baie murée est visible au troisième niveau ; elle possède des jambages en gros moellons équarris, sans appui. Cette baie est flanquée d'une haute meurtrière, partiellement murée.

A l'intérieur, le parement du mur ouest montre d'importants arrachements avec reprise ancienne de la maçonnerie, ayant entamé le parement originel, lequel n'est plus visible qu'à l'angle nord. Sur le mur nord, on remarque une retraite dans la maçonnerie, destinée à accueillir le plancher du dernier étage.

A l'angle sud-est, seule subsiste une toute petite citerne éventrée, couverte en berceau segmentaire, avec un parement interne en carreaux de terre cuite vernissés rouges et noirs.

Le mur de soutènement de la plate-forme, côté sud, ne paraît pas antérieur à la construction de la tour. En grande partie ruiné, il est très taluté et il est construit en maçonnerie de galets assisés, avec des chaînes d'angle en gros moellons équarris.

### **Eglise Sainte-Marie-Madeleine**

L'origine d'une église Sainte-Marie-Madeleine, au village de Châteauneuf remonte sans doute au 12e siècle ou au 13e siècle. Cependant, ce premier édifice était très probablement installé sur la plate-forme castrale, dont il occupait peut-être l'angle sud-est.

Effectivement, lors d'une visite pastorale faite en 1602, Barthelat de Clarens, seigneur de Châteauneuf, dit que « les murailles de la dite chapelle sont de tous costés faictes à l'esgal de celles de son château et que le tout se ferme par une porte » et que cette chapelle Sainte-Madeleine est à l'origine privée puisqu'elle a été « bastie par ses prédécesseurs pour s'en servir à leur commodité » et qu'elle a ensuite été mise à disposition des habitants « pour quelques temps », « par la mallice des guerres passées ». Cette église est alors indiquée comme voûtée mais elle est presque ruinée et sans cloches.

Lors d'une autre visite, en 1612, la décision est prise que l'intérieur de cette église Sainte Marie-Madeleine sera restauré et qu'un cimetière protestant sera créé, détaché de l'église catholique, et installé à au moins 300 pas de cette dernière. La visite de 1641 énonce un presbytère tout comme une muraille de la nef menaçant de ruine « du côté de main gauche ».

Lors de la visite de 1687, l'église est « couverte de tuilles, bâtie sur un rocher de graviers qui s'éroulant de temps en temps à si fort entrouvert le presbytère [...] qu'on ne peut même y dire la messe sans un danger évident ». Les paroissiens demandent donc la construction d'une nouvelle

église paroissiale « au milieu du village, dans un lieu commode, au-dessous du four », et l'évêque ordonne « qu'il en sera bâtie une à neuf dans le lieu qu'ils ont désigné », et qui correspond au bâtiment actuel.

Installée sur la plate-forme intermédiaire du village, cette église conserve une grande partie de ses élévations, mais elle est rendue aux arbres. Elle possède un plan allongé, orienté. La nef est rectangulaire et l'abside est semi-circulaire ; avec un épaulement marqué entre les deux. L'élévation orientale de l'abside est renforcée par un épais contrefort de plan rectangulaire, partiellement arraché.

La maçonnerie, d'une épaisseur variant entre 110 et 120 cm, est en moellons calcaires et galets, avec des calages en tessons de tuile creuse et de fragments de brique pleine ; on remarque également quelques tessons de tegulae ; quelques petits blocs de tuf semblent également provenir d'un remploi. Les chaînes d'angles, ainsi que les épaulements de l'abside, sont en pierre de taille calcaire, avec des remplois manifestes.

Les encadrements des ouvertures ont été déposés et probablement pillés. On note la présence d'une porte dans le mur sud et d'une autre dans le pignon ouest. La nef est éclairée par une baie ouverte côté sud. L'abside possède deux baies, une axiale, côté est, et une autre côté sud. Dans la nef, une grande niche sous arcade segmentaire est aménagée dans le mur nord. Les murs intérieurs étaient recouverts d'un épais enduit au mortier de gypse rose et noir, dont subsistent quelques lambeaux. Dans l'abside, on observe encore les vestiges du support de l'autel, en maçonnerie.

La nef et l'abside étaient couvertes par une voûte en berceau, coffrée en maçonnerie de galets. Un tableau de H. Lombard, conservé à la mairie de Châteauneuf et daté de 1908, montre une vue partielle du village, sur laquelle on remarque que l'église possédait un toit à longs pans couvert en tuile creuse. Le petit clocher mur abritait une unique cloche, et était couvert en bâtière.

### **Bourg castral et urbanisme**

Pour Marie-Pierre Estienne, le village de Châteauneuf est issu du castrum du 13<sup>e</sup> siècle, et consiste en un « bourg castral à plan radioconcentrique », et « quelques portions du rempart munies de contreforts sont encore visibles ». Sur le flanc oriental du village, quelques pans d'élévations dominant l'actuelle piste pourraient effectivement correspondre à un mur d'enceinte.

Sur le plan cadastral de 1824, le village est composé de quelques îlots de bâtiments agglomérés, la plupart mentionnés comme « maison » ; on note également la présence de « bâtiment rural », d'« écurie » et de « passage ». La partie basse du village est aménagée en « jardins ». L'église est placée au centre du village, et le « presbytère », accompagné d'un « jardin » fait face à son pignon occidental. Un « four » à pain communal est installé face à l'angle nord-est de l'église.

A partir des années 1870-1880, le village de Châteauneuf est en voie de désertification, même si en 1880 le conseil municipal vote « d'ouvrir un chemin devant arriver au village », projet que le conseil municipal suivant rejette en 1881, le qualifiant même d'« illégal ». A cette occasion, il précise que le village est « presque tout écroulé et qu'il ne sera plus habité par un seul ménage dans cinq ou six ans, vue que les maisons se lézardent toutes et s'écroulent peu à peu ».

En septembre 1882, le conseil municipal écrit que « le village chef-lieu de Châteauneuf perd de plus en plus d'importance par la chute de la plupart des maisons et par suite du départ forcé de ses habitants, dont le nombre a diminué de plus de moitié depuis le mois de décembre dernier, époque du dernier recensement ».

En 1884, l'abbé Allard n'en donne pas un autre portrait. « On rencontre rarement un village aussi triste, aussi désolé, aussi en ruine que celui de Châteauneuf-de-Chabre. [...] Malgré d'interminables lacets, le chemin qui vous y conduit, est âpre et dur. Depuis quelques années, les habitants désertent ce pénible sommet. Ceux qui ont quelques ressources abandonnent leurs maisons, les dépouilles des matériaux utilisables et viennent s'établir dans la plaine. Ici, comme ailleurs, les pauvres émigrent et vont chercher dans les villes des moyens d'existence. On peut dire que le temps n'est point éloigné où ce village ne sera plus qu'une grande ruine ».

En décembre 1888, la commune obtient l'autorisation de faire démolir l'ancienne école du village, « qui menace ruine et qui présente un danger sérieux pour la sécurité publique ». L'adjudication de cette démolition a eu lieu en février 1890.

Le tableau du village, peint en 1908 par H. Lombard, montre qu'à cette date seuls l'église et le presbytère sont encore partiellement couverts, les autres bâtiments étant pour certains déjà bien ruinés. Tous les bâtiments du village sont aujourd'hui complètement ruinés.

L'observation des vestiges permet néanmoins d'observer que les maisons sont presque toutes adossées à la pente, et qu'elles possédaient un, deux, trois voire quatre étages de soubassement, souvent voûtés. La présence de deux niveaux de voûte superposées et croisées a été repérée pour au moins deux maisons.

Au moins une demi-douzaine de pièces voûtées, en étage de soubassement, sont conservées. Couvertes en berceau plein-cintre ou en berceau segmentaire, ces pièces abritaient des étables ou écurie, avec une mangeoire sur banquette maçonnée. D'autres étaient destinées à la vinification, et deux cuves à bouillir maçonnées, avec un revêtement en carreaux de terre cuite ont été observées. Quelques réduits creusés dans le substrat (silos ?) ont également été observés.

Les pans de murs subsistants montrent une maçonnerie de moellons calcaires et de galets, avec de nombreux calages en tessons de tuile creuse ; quelques tessons de tegulae ont aussi été repérés. Les chaînes d'angles en moellons équarris. Les éléments d'encadrements conservés sont en pierre de taille calcaire. Une pile d'évier, également en pierre de taille calcaire, a été repérée. Les sols étaient en carreaux de terre cuite ou en tomettes. Les toits étaient couverts en tuile creuse, et sur la partie du village qui figure sur le tableau de H. Lombard, cité plus haut, on voit que les toits des maisons étaient majoritairement à un pan.